

Félicitations adressées à la Convention pour ses glorieux travaux et son courage lors des journées de thermidor, par la société populaire des patriotes hollandais séante à Saint-Omer (Pas-de-Calais), lors de la séance du 9 fructidor an II (26 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour ses glorieux travaux et son courage lors des journées de thermidor, par la société populaire des patriotes hollandais séante à Saint-Omer (Pas-de-Calais), lors de la séance du 9 fructidor an II (26 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 459;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22406_t1_0459_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

factieux lui avoient arraché et le crime seul pâlera devant les loix sévères mais bienfaisantes que jusqu'alors il avoit méconnu.

POULET.

I

[Les patriotes hollandais composant une société populaire séante à Saint-Omer, département du Pas-de-Calais, écrivent à la Convention nationale que, de tous les peuples qui se sont constitués en République, aucun n'a atteint la perfection de la République française; qu'il étoit réservé à la France, à un peuple de héros, d'établir, pour premier principe de toute association politique, *Liberté, Égalité*. Ils protestent en tout de leur dévouement à la révolution en ces termes : O vous, législateurs, qui avez montré aux rois qu'ils n'étoient que d'illustres criminels, qui avez terrassé par de grands exemples tant de factions et factieux, aplani les Pyrénées et les Alpes, renversé les cohortes disciplinées du Danube et de la Sprée, battu et dispersé les dominateurs de la mer, permettez que quelques malheureux fugitifs bataves, persécutés et bannis de leur patrie pour leur ardent amour de la liberté, réunis en société sur le sol de la France dès les premiers instans de la révolution, associés dès les momens les plus critiques aux Jacobins, dont ils n'ont cessé, par leurs principes républicains, de mériter l'affiliation; permettez que, les yeux fixés sur leur mère-patrie bientôt reconquise à la liberté, les sans-culottes hollandais, reconnoissans d'un si grand bienfait, vous réitérent aujourd'hui l'engagement sacré de vous rester inviolablement attachés. S'ils ne peuvent offrir des biens que la tyrannie leur a ravés, ils vous offrent des cœurs et des âmes républicaines : vous ne pouvez les repousser.

La majeure partie combat dans les armées de la République; le reste, jaloux de contribuer également aux succès de la cause de tous les peuples, ne cessera, dans les grandes circonstances surtout, de vous transmettre les sentimens qui l'animent. Le peuple batave a aussi son langage, et cette différence d'idiôme ne fait pas désespérer aux amis de la liberté, qui, le 1^{er} juillet 1792 (vieux style), se firent connoître sous le nom de sans-culottes hollandais, de propager chez les Bataves les grands principes que vous avez consacrés. Si leur constant attachement à la cause du peuple leur a mérité la confiance nationale, il leur seroit bien doux d'y coopérer. Ils attachent un grand prix à cette faveur, la seule qu'ils ambitionnent. Puisse-t-elle n'avoir rien qui contrarie le but que vous vous proposez, le bonheur du genre humain !] (1).

m

Le conseil général de la commune de Lons-le-Saulnier, département du Jura, félicite

(1) Bⁱⁿ, 14 fructidor.

la Convention nationale de l'énergie avec laquelle elle a déjoué et fait tomber sous le glaive de la loi le Catilina moderne et ses infâmes complices qui vouloient assassiner le peuple et lui ravir sa souveraineté. Législateurs, dit-il, vous avez encore une fois sauvé la patrie, grâces immortelles en soient rendues; recevez l'assurance de l'invincible attachement des citoyens de cette commune à la Convention nationale, le serment qu'ils ont fait avec tous les Français de défendre l'unité et l'indivisibilité de la République, de ne reconnoître que la Convention nationale pour centre unique du gouvernement (1).

n

[Le cⁿ Cardon, chef du 3^e b^{on} du Nord, commandant le camp de Sauvet, à la Conv.; camp de Sauvet, 14 therm. II] (2)

Liberté, égalité, révolution
Républicains,

Vous avez encore une fois sauvés la République des scélérats qui affichioient la popularité, avoient cru redonner des fers aux Français, et s'élever comme des Cromwells, au milieu des éclatantes victoires, en dictateurs, ou triomvirs, et nous donner peut-être un tyran. Ils oublioient, les traîtres, qu'une armée républicaine est incorruptible et que, si elle sait écraser les tyrans et leurs satellites, elle sauroit bien aussi exterminer tous ceux qui voudroient usurper l'autorité nationale ou avilir sa représentation.

J'applaudi, ainsy que les braves républicains que je commande, à cette juste sévérité que vous venez de déployer contre les perfides qui nous abusoient depuis aussi longtems. Continuez, dignes représentans, à mériter la confiance de vos commettans et celle de toute l'armée, en détruisant toutes les factions liberticides.

Et nous, nous vous jurons de ne revenir que victorieux après avoir donné la paix et la liberté à toute l'Europe. Vive la République indivisible et vive la Convention nationale, le sauveur de la France ! S. et F.

CARDON.

o

[Le c. de surv. de Libourne (3) à la Conv.; Libourne, 14 therm. II] (4)

Représentans du peuple français,

Tandis que l'Europe étonnée reste saisie d'admiration au bruit glorieux de vos travaux multipliés, les membres du nouveau comité de

(1) Bⁱⁿ, 9 fruct. C. Eg., n° 739; Débats, n° 706, 143; J.S.-Culottes, n° 559.

(2) C 320, pl. 1312, p. 37. Mentionné par Bⁱⁿ, 11 fruct. (suppl^h).

(3) Département du Bec d'Ambès.

(4) C 319, pl. 1303, p. 2. Mentionné par Bⁱⁿ, 11 fruct. (suppl^h).